



AGENCE CAHORS
BNP PARIBAS
15 BOULEVARD GAMBETTA
46000 CAHORS

Service Client **3478** Service gratuit + prix appel

SNC LE BAR JO
6 PLACE DE LA MAIRIE
46240 COEUR DE CAUSSE

Identifiant client : 00175 540436431694
N° RIB : 30004 00175 00010207297 87

COMMISSIONS ET FRAIS SUR CONTRATS D'ACCEPTATION

TYPE DE CONTRAT	MARQUE	ENCAISSEMENTS		COMMISSIONS	
				SERVICE COMMERÇANT	DONT INTERCHANGE
		en nombre	en euros	en euros (*)	en euros (*)
Paie ment de proximité - Paiement avec contact					
Contrat 4282351	CB	205	13 577,36	49,36	31,74
	Cartes de débit	170	10 842,56	37,48	21,04
	Cartes de crédit	30	2 291,20	7,88	6,73
	Cartes commerciales	5	443,60	4,00	3,97
	VISA	18	1 581,50	10,79	4,37
	Cartes de débit	11	1 028,35	7,50	2,06
	Cartes de crédit	4	461,15	2,46	1,39
	Cartes commerciales	3	92,00	0,83	0,92
	MASTERCARD	3	147,85	1,46	0,33
	Cartes de débit	2	98,85	1,29	0,19
	Cartes de crédit	1	49,00	0,17	0,14
	MAESTRO	1	63,00	0,21	0,12
	Cartes de débit	1	63,00	0,21	0,12
	VPAY	2	65,90	0,22	0,13
	Cartes de débit	2	65,90	0,22	0,13
Paie ment de proximité - Paiement sans contact					
Contrat 4282351	CB	748	19 891,25	75,53	43,20
	Cartes de débit	641	16 624,63	60,50	30,30
	Cartes de crédit	85	2 668,12	9,60	7,60
	Cartes commerciales	22	598,50	5,43	5,30
	VISA	150	3 379,94	16,34	10,33
	Cartes de débit	102	2 092,29	8,28	4,33
	Cartes de crédit	33	867,00	3,13	2,63
	Cartes commerciales	11	306,95	2,81	3,03
	Cartes hors zone UE	4	113,70	2,12	0,34
	MASTERCARD	53	1 194,64	8,67	4,78
	Cartes de débit	43	862,14	6,48	1,50

TYPE DE CONTRAT	MARQUE	ENCAISSEMENTS		COMMISSIONS	
				SERVICE COMMERÇANT	DONT INTERCHANGE
		en nombre	en euros	en euros (*)	en euros (*)
	Cartes de crédit	6	146,60	0,51	0,40
	Cartes commerciales	4	185,90	1,68	2,88
	MAESTRO	6	238,30	0,87	0,46
	Cartes de débit	6	238,30	0,87	0,46
	VPAY	1	1,50	0,05	0,00
	Cartes de débit	1	1,50	0,05	0,00
TOTAL		1 187	40 141,24	163,50	95,46

(*) Prestations bancaires ou financières non soumises à la TVA française

Contrat1 4282351 du 06.12.2024 : conditions particulières en vigueur du 22.07.2025

Modalités de résiliation des contrats d'acceptation (extrait des clauses générales)

Le présent Contrat est conclu pour une durée indéterminée, sauf dispositions contraires visées dans les Conditions Particulières. L'Accepteur "CB" d'une part, l'Acquéreur "CB" d'autre part, peuvent, à tout moment, sans justificatif ni préavis (sauf dérogation particulière convenue entre les deux parties), sous réserve du dénouement des opérations en cours, mettre fin au présent Contrat, sans qu'il soit nécessaire d'accomplir aucune autre formalité que l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

COMMISSIONS ET FRAIS SUR SERVICES COMPLEMENTAIRES

SANS OBJET

COMMISSIONS ET FRAIS PERÇUS DANS LE CADRE D'UNE OFFRE FORFAITAIRE

SANS OBJET